



Recharge électrique : Véliziens, demandez votre carte Vel'Easy !

NOTICIA

PROCEDIMIENTOS

Viernes, 21 de octubre de 2022

Recharge électrique : Véliziens, demandez votre carte Vel'Easy !

À partir du 7 novembre 2022, le fonctionnement des bornes de recharge installées sur la commune change. Il faudra utiliser une carte de recharge. Prenez rendez-vous dès maintenant pour bénéficier de ce service.



Comment obtenir la carte Vel'Easy ?

- Prenez RDV à la mairie (via le site de la Ville ou au 01 34 58 50 00)
- Téléchargez le [formulaire ici](#), imprimez-le et complétez-le

Quelles sont les pièces à fournir ?

- Un justificatif de domicile
- Une pièce d'identité

- Une copie de la carte grise du véhicule électrique l'ajouter votre nom
- Le formulaire complet

noter : si vous possédez déjà une carte Vel'Easy, vous devez également prendre rendez-vous pour ajouter ce service.

Quelles sont les bornes concernées ?

Quartier Le Village

- 8 avenue du Capitaine Tarron devant l'hôtel de ville (7kW)

Quartier Le Mail

- Lieu-dit Le Mail, devant le centre commercial (22kW)
- Avenue Robert Wagner, devant la piscine (7kW) Quartier Louvois

Quartier Louvois

- Rue du Général Exelmans avant le centre Jean-Lucien Vazeille, face au n°16 (22kW)
- Rue Auzelle, derrière le Franprix (22kW)
- Rue Rabourdin, face au n°15 (22kW) (bientôt en service)

Quartier Mozart

- 6 avenue de Savoie, devant le centre commercial (22kW)

A noter : pour utiliser ces bornes de recharge installées, vous devez avoir la carte Vel'Easy ou la carte de recharge d'un opérateur.